



Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
16 juin 2022	7	0	1	3	0

Vote(s) pour : 8
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 22 juin 2022

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n° 5 : Affectation du résultat de l'exercice 2021

Le Comité Syndical,

VU l'instruction budgétaire M49,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

VU la délibération du 22 juin 2022 relative au Compte Administratif 2021 ;

DECIDE

- **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation du Budget 2021 du SERM comme suit :

Affectation aux réserves (1068)	1 419 130,10
Report en section d'exploitation (R 002)	3 280 102,81

Le Président du SERM

Julien VICK